



**Espaces publics accueillants pour les enfants en Région  
de Bruxelles Capitale**  
**Participation des enfants lors de l'aménagement  
ou du réaménagement de l'espace public à Jette**



## Table des Matières

<b>Avant-Propos</b>	<b>3</b>
<b>Introduction</b>	<b>4</b>
<b>Participation des enfants lors de projets de reamenagement</b>	<b>5</b>
Participation	5
Participation des Enfants	6
Espace public visant l'Enfant	7
<b>Participation des enfants lors du reamenagement de l'espace public dans la region de bruxelles capitale</b>	<b>8</b>
Localisation	8
Enfants et jeunes a propos de l'espace public dans la region de Bruxelles capitale	8
Recommandations pour la participation des enfants lors de l'amenagement ou du reamenagement de l'espace public dans un contexte D'une grande ville	8
recommandations pour un espace public accueillant pour les enfants dans le contexte d'une metropole	9
Liste de contrôle pour les autorités instaurant la participation des enfants	10
Conclusion	10
<b>Projet pilote "espace public pour enfants a jette"</b>	<b>11</b>
Objectifs	11
Contexte	11
Groupe cible	11
Moments de participation	11
Quelques résultats	12
<b>Bibliographie</b>	<b>14</b>
<b>Partenaires</b>	<b>14</b>
Mobiel 21 asbl	14
Green asbl	14
<b>Adresses utiles et liens</b>	<b>15</b>
<b>Colophon</b>	<b>15</b>

# Avant-propos



Tout le monde en est désormais convaincu: pour qu'un projet d'infrastructure bénéficie d'un soutien plus large, il faut impliquer un maximum de gens, et ce depuis l'engagement de la procédure jusqu'à la réalisation du projet.

Le plan pluriannuel des Travaux publics de la Région bruxelloise contient des dizaines de projets ambitieux destinés à faire de Bruxelles une ville plus agréable où il fait bon vivre. La Région opte résolument pour des espaces urbains confortables et de qualité et pour une redistribution en profondeur de l'espace disponible au profit des piétons, des cyclistes et des personnes à mobilité réduite. Le développement et l'amélioration des transports en commun font également l'objet d'une attention particulière de la part de la Région.

Comment améliorer la sécurité routière et faire de Bruxelles une ville mieux adaptée aux enfants? En s'attaquant aux points noirs de la circulation, en sécurisant les abords d'école et en effectuant des contrôles routiers plus nombreux.

Le développement urbain et la sécurité routière, ce n'est pas qu'une affaire de techniciens et d'ingénieurs: c'est l'affaire de chacun d'entre nous, quel que soit notre âge.

Les jeunes et les enfants représentent une part importante de la population bruxelloise. Les déplacements scolaires occupent dès lors une place cruciale dans la problématique de la mobilité urbaine. L'implication des enfants dans l'aménagement de l'espace public permet de développer leur sens créatif et est bénéfique pour leur épanouissement général. On constate dans la pratique que la contribution des enfants est très utile et est source d'inspiration pour les concepteurs d'espaces publics. De plus, l'implication étroite des enfants dans ces projets urbains donne aux jeunes ménages le sentiment de se sentir chez eux à Bruxelles et leur donne envie de venir s'y installer.

La participation des enfants doit se concrétiser via l'approche structurelle des plans de déplacements scolaires, mais aussi via l'approche par projets des pouvoirs publics et des concepteurs appelés à réaménager un quartier, une rue ou une place.

Cette brochure propose une notice explicative et une série de recommandations concrètes en vue d'organiser la participation des enfants. Certes, cette méthode sera amenée à subir des modifications, mais j'appelle expressément tous ceux qui réalisent des projets d'infrastructure à Bruxelles à mettre en pratique dès à présent ce processus de participation des enfants. Je suis convaincu que cette mesure influencera positivement la qualité de l'espace public, la sécurité routière, le cadre de vie et la cohésion sociale de la ville.

Pascal SMET, Ministre de la Mobilité et des Travaux publics.



# Introduction



De plus en plus, la participation citoyenne est considérée comme un composant essentiel du développement politique. C'est aussi ce qui ressort du Plan pluriannuel des Travaux publics du Ministre des Travaux publics Pascal Smet. "Le gouvernement souhaite associer pleinement les Bruxellois à tous les grands travaux publics. Pour ce faire, il faut qu'ils aient davantage voix au chapitre" (Plan pluriannuel des Travaux publics).

Outre quelques outils permanents pour soutenir la participation et la communication, la Région de Bruxelles Capitale s'assure également d'outils de communication se rapportant au projet. Les outils ne s'adressent pas seulement aux habitants adultes du quartier et aux groupements d'intérêts. "Par le biais des écoles et d'outils de communication spécifiques il faut arriver à stimuler également les jeunes et les enfants pour qu'ils réfléchissent à leur façon de voir l'avenir de leur quartier." (Plan pluriannuel des Travaux publics). En partant de leur façon d'envisager l'avenir il est probable que les enfants et les jeunes puissent eux aussi avancer des idées intéressantes pour la conception d'un espace public accueillant à leur égard.

Dans le cadre du Plan pluriannuel des Travaux Publics de la Région de Bruxelles Capitale Mobiel 21 asbl et GREEN asbl ont élaboré le projet "Espace public pour enfants à Bruxelles", ce qui a pour résultat, cette brochure.

Ce projet rend l'enfant acteur des décisions prises dans sa commune et lui montre les manière d'interagir pour faire entendre sa voix.  
(Maïthé De Cock, Institutrice Notre Dame de Lourdes)



# 1 Participation des enfants lors de projets de réaménagement



## Participation

Selon le "Robert" la participation signifie "action de participer à quelque chose; son résultat. La démocratie est la participation à droit égal, à titre égal, à la délibération des lois et au gouvernement de la nation. Lamartine, cit.) et droit de regard, de libre discussion et d'intervention des membres d'une communauté". Dans cette publication nous visons la participation aux affaires politiques, en particulier lors de décisions se rapportant à l'aménagement ou au réaménagement de l'espace public.

Pröpper (ea., 2002) définit la politique interactive comme "une politique où les citoyens, les organisations sociales, les entreprises et autres autorités sont, autant que possible dès le premier stade, impliqués dans la politique, afin d'arriver avec eux, après un échange ouvert et/ou une collaboration, à sa préparation, sa définition, sa mise en œuvre et/ou son évaluation". Avec l'interactif un espace se crée permettant au citoyen de participer à la politique.

Les processus politiques parcourent un cycle en trois étapes: planning, mise en œuvre et évaluation. Au cours d'une ou de plusieurs de ces étapes une approche participative peut s'appliquer (Steyaert & Lisoir, 2006). La mesure de la participation joue, elle aussi, un rôle important. En 1969, Arnstein a créé un modèle afin de clarifier la mesure de participation. L'échelle de participation est un outil de travail pour définir le rôle joué par l'autorité et voir dans quelle mesure les citoyens peuvent exercer de l'influence sur la politique. Différents auteurs ont approfondi le modèle d'Arnstein. Dans le modèle ci-dessous, Edelenbos et Monninkhof ont décrit une subdivision de cinq niveaux de participation (in Christiaens & Auwerx, 2007):

- 1 Informer:** le politique tient les citoyens au courant des décisions prises. Les citoyens ne peuvent pas contribuer au développement politique.
- 2 Consulter:** Le politique définit lui-même le sens vers lequel il se dirige mais considère le citoyen comme interlocuteur. Les résultats de la consultation constituent d'éventuels fondements pour la politique, mais ne sont aucunement contraignants.

- 3 Conseiller:** Le politique donne aux citoyens l'occasion de mettre des problèmes sur le tapis et de formuler des solutions où les idées jouent un rôle prépondérant dans le développement de la politique. Le politique reconnaît le rôle prépondérant d'idées développées, mais ne peut, s'agissant de la prise finale de décision, que ce soit ou non argumenté, s'en écarter.
- 4 Coproduire:** Le politique et les intéressés s'accordent ensemble sur un agenda des problèmes à partir duquel ils rechercheront ensemble des solutions. Le politique s'engage envers ces solutions lors de la prise finale de décision.
- 5 Décider de concert:** Le politique laisse aux concernés le développement politique et la prise de décision donnant ce faisant à l'appareil administratif un rôle de conseil. Le politique intègre les résultats, après confrontation aux conditions minimales.

La concertation n'est pas simple à réaliser. Il n'est pas donné à tout le monde de se sentir invité à prendre part aux décisions. Stroobants (ea., 2001) décrit les forces motrices de la citoyenneté active: solidarité, capacité et envie de relever un défi. Le degré de solidarité ressenti par une personne pour son environnement, son contexte, déterminera dans quelle mesure cette personne trouve qu'un événement la concerne. Le défi à relever se définira dans la mesure où la personne voudra intervenir dans l'événement. De même, la capacité sera fonction de la mesure où la personne pourra intervenir dans l'événement. Seule la combinaison des trois éléments peut inciter quelqu'un à être un citoyen actif.

D'autre part, il y a souvent une légère méfiance dans le chef des politiciens à l'idée de laisser participer les gens. Outre les avantages tels que: augmenter la portée des décisions, davantage de démocratie, augmentation de l'effectivité, chance de réussite, efficacité, atteindre le groupe cible, etc., il y a dans l'esprit des politiciens plusieurs inconvénients: désintérêt, perte de temps, recherche d'intérêt personnel l'emportant sur l'intérêt général, perception erronée de l'impact des décisions politiques (Christiaens & Auwerx, 2007). Avec une bonne préparation du processus de participation, laquelle demande du temps et de l'énergie, la citoyenneté active et la participation aux décisions politiques sont susceptibles de représenter une nette valeur ajoutée pour la collectivité.

La prise de décision participative n'est pas uniquement un souhait et une demande des citoyens. Lors du processus de prise de décision, le politique est lui aussi, et à plusieurs niveaux, intéressé par l'implication active de ceux sur qui leur politique aura une influence (Steyaert & Lisoir, 2006). Si nous prenons en considération les différents groupes cibles que la politique menée influencera, c'est aux enfants qu'il importera d'accorder une attention toute spéciale.



# 1 Participation des enfants lors de projets de réaménagement



## Participation des enfants

En gardant à l'esprit la philosophie de Pröpper Van Gils (2001) qui avance la définition du fonctionnement de la participation des enfants comme suit: "La participation des enfants est le processus démocratique par lequel les enfants sont impliqués activement lors de prise de décisions les concernant également" (Huybrechts & Van Gils, 2007).

Les enfants forment un groupement d'intérêts dont il faut tenir compte. Les enfants ne font pas que jouer. Seuls les enfants ont l'expertise scientifique de l'état enfant. Outre les procédures de participation pour adultes, des procédures de participation peuvent également être mises sur pied pour les enfants. Par le biais de la déclaration des droits de l'enfant et différents plans politiques, ils ont légalement le droit d'être entendus. Ceci conduit à mener une politique où les enfants ont aussi leur mot à dire, pas seulement dans le cadre de "thèmes enfantins" tels que la conception d'un jardin ou d'une plaine de jeu, mais aussi dans un contexte plus large tel que le réaménagement d'une place. Celui qui n'a que peu ou pas d'expérience avec la participation des enfants, peut obtenir des éclaircissements en consultant des modes d'emploi ou des organisations et services déjà familiarisés avec les enfants et/ou la participation.

On croit souvent que les enfants ne se soucient pas de certains sujets, cependant, le lien n'est souvent pas très difficile à trouver. Quotidiennement, les enfants font usage des rues et des places, pourquoi dès lors n'auraient-ils pas un avis à leur sujet? La compétence des enfants pour se forger une façon de voir est, elle aussi, souvent remise en question. Donnez-leur une chance d'y réfléchir et de pouvoir exprimer leur opinion, ainsi vous pourriez vous faire une idée de ce qu'ils pensent. A cela il faut ajouter l'idée de protection. Là où auparavant les enfants étaient considérés comme des mini adultes, on les a davantage considérés comme devant être protégés au cours du vingtième siècle, souvent au détriment de la participation. La recherche d'un équilibre entre protection et participation constitue le défi du 21ème siècle. Outre les enfants, il existe d'autres groupements d'intérêt souvent plus adultes, souhaitant mettre leur empreinte dans les processus de prise de décision. Plus il y a d'intérêts en jeu, plus le déroulement du processus prendra de la lenteur. (Huybrechts & Van Gils, 2007).

Lors de participation des enfants, une distinction peut être faite entre participation directe et celle provenant d'une médiation. Lors d'une participation directe les enfants font eux-mêmes partie du processus de participation sans coaching ou personne intermédiaire. Lors d'une participation par médiation le processus se déroule par le biais d'intermédiaires, d'animateurs ou de chercheurs, qui parlent au préalable avec les enfants et donnent ensuite leur avis aux politiques. (Van Gils, 2001).

Roger Hart a établi une "échelle de la participation des enfants". Il a défini huit étapes dans la participation (Hart, 1997). Les trois premières sont des formes de non-participation des enfants:

manipulation des enfants pour leur faire dire ce que les adultes suggèrent, utiliser leur présence pour créer une ambiance plus chaleureuse ou les interroger comme alibi sans qu'il en soit tenu compte. C'est de façon plus précise que Harry Schier (2001) a subdivisé les cinq niveaux suivants:

1. Les enfants sont entendus.
2. Les enfants sont stimulés pour exprimer leur façon de voir.
3. Les visions des enfants sont prises au sérieux.
4. Les enfants sont impliqués dans les processus de prise de décision.
5. Les enfants partagent le pouvoir et la responsabilité lors des décisions.

Huybrechts et Van Gils (2007) interprètent ces niveaux plus en détail. Au premier niveau les enfants sont entendus et observés, sans pour autant être spécialement stimulés. Au deuxième niveau les enfants reçoivent un soutien pour exprimer leur avis: par accompagnement, encouragement, méthode de travail, etc. La prise au sérieux des enfants constitue un troisième niveau qui lui, n'est pas toujours évident. En l'occurrence il ne s'agit pas seulement d'écouter les enfants, il y a lieu aussi d'attacher de l'importance à leur avis. Le quatrième niveau se rapporte à l'implication active des enfants au moment de la prise des décisions. Au cinquième et dernier niveau il va de soi que les enfants font partie de l'organe décisionnel. Ils sont associés aux décisions et en partagent les responsabilités. Cela n'entraîne pas pour autant l'obligation d'être responsables, ils peuvent décider de ne pas prendre de responsabilité. Chacun de ces niveaux est encore subdivisé en trois étapes: il y a une ouverture pour une participation fortuite ou unique, une réelle possibilité existe par laquelle la participation s'inscrit dans la structure ou il y a une obligation par laquelle la participation est prévue structurellement.

Selon Huybrechts et Van Gils (2007) il n'est pas vraiment question de participation des enfants aux deux premiers niveaux, vu que le point de vue des enfants n'est pas pris en considération dans les discussions conduisant à une décision politique. Ils déclarent que la participation des enfants exige deux éléments: la recherche active en vue de connaître le point de vue des enfants et accorder à ce point de vue un poids équitable lors de la prise de décision.





## Espace public visant l'Enfant

Les projets concernant les aménagements du territoire et les espaces publics ne sont souvent pas pensés en fonction des enfants et des jeunes. Ils sont pourtant indissociablement liés. Les enfants ont besoin de rues et places pour aller à l'école, rencontrer d'autres jeunes, jouer, faire connaissance avec leur entourage et développer des contacts sociaux. De plus, les enfants rendent l'espace public vivant et convivial.

Dans tout projet de mobilité, des actions qui impliquent la participation des enfants sont définies et développées. L'ensemble de ces actions sont appelées 'projet participatif d'enfants'. Pour ce projet, il faudra d'une part (Meire 2007) sonder l'avis des enfants et faire que cet avis soit entendu par les décideurs. Le projet participatif d'enfants consiste en un volet de contenu et un volet politique. Le volet 'contenu' consiste à apprendre à connaître les besoins et nécessités des enfants. Dans le deuxième volet, l'accompagnateur du projet se chargera de la politique au travers d'une série d'actions qui influencent le processus de décision. Travailler parallèlement avec les enfants et le pouvoir est une garantie de réussite pour ce projet de participation.

D'après Meire (2007) trois aspects importants se dégagent lorsqu'on considère une politique de mobilité qui tienne compte des enfants: la sécurité, le confort et l'attractivité. Ce n'est pas uniquement la sécurité qui est importante afin qu'un enfant ose se déplacer de manière autonome, mais aussi dans quelle mesure la route permet à l'enfant une liberté de mouvement et lui semble attrayante. Les enfants ne se contentent pas de se déplacer, ce faisant ils jouent, découvrent, s'amuse, bavardent. Lors de la conception de l'espace public il y a lieu de tenir compte avec le caractère défini de l'espace public. Par exemple, une large avenue munie de part et d'autre d'emplacements de stationnement où ne viennent pas d'enfants, incitera moins à respecter une vitesse de 30 km par heure, qu'une rue à circulation mixte, avec des arbres, des rétrécissements de la voie où les enfants se sentent libres et peuvent jouer. Ainsi les pouvoirs pourront prendre des mesures pour appuyer ce caractère ... p ex l'introduction d'une zone 30 ou d'une zone d'habitations.

L'apport des enfants dépend d'un projet à l'autre et peut tout aussi bien se rapporter à la sécurité de la circulation, l'aménité qu'à l'attractivité des places et des routes. L'apport n'est pas de même importance dans tous les projets, mais par ailleurs la plupart des projets de réaménagement auront sans conteste une influence sur l'espace vital des enfants et des jeunes.

Un espace public accueillant pour les enfants ne signifie pas qu'il doit s'agir d'un espace réservé uniquement aux enfants, mais bien que les enfants aient leur place dans l'espace public. Une approche intergénérationnelle n'isolant pas les enfants (Vanderstede & Dekeyser, 2007), où enfants et adultes utilisent un même espace à différents moments de la journée et à des fins diverses, est un des exemples de la manière dont cela peut être réalisé. On observe souvent que des bancs dans un parc sont utilisés comme point de rencontre par des écoliers. Plus tard dans la matinée, ce sont des personnes plus âgées qui s'y installent. Le midi ce seront des ouvriers qui y mangent leurs tartines. L'après-midi ils redeviennent le lieu de rencontre des jeunes. Et en fin d'après-midi, le parc est pris d'assaut par les planches à roulettes. On le voit, un seul groupe de bancs a plusieurs fonctions pendant une journée: lieu de rencontre, lieu de repos, lieu de pique-nique et élément de jeu.

Aménager des places, des parcs et autres plaines de jeu, afin que les enfants puissent en faire un usage en toute sécurité et autonomie, n'est pas en soi suffisant. Surtout dans un domaine de grande ville comme la Région de Bruxelles Capitale, il est important que depuis et vers ces lieux il existe également des itinéraires agréables à emprunter permettant aux enfants d'y arriver. Selon Vanderstede & Dekeyser (2007) des réseaux routiers clairement définis se composent de deux éléments: une grande quantité d'endroits propices au jeu et des communications reliant ces endroits. Dans ces réseaux ne doivent pas seulement entrer en ligne de compte les espaces de jeu, les espaces verts, les patinoires, ... mais aussi des endroits qui ne sont pas réservés exclusivement aux enfants, tels que les centres commerciaux, jardins publics, résidences pour seniors, quartiers de gares, etc. (Stuyven, 2005).

Les réseaux routiers tenant compte des enfants stimulent aussi leur autonomie de transport. L'autonomie de transport (Canters, 2005) entend avoir le droit de décision des enfants et adolescents sur ses propres déplacements ce qui laisse le choix de se faire ou non accompagner, de la destination, de l'itinéraire, du laps de temps et du moyen de transport. De plus en plus, les enfants se mettent en route sans être accompagnés d'un adulte. La présence plus ou moins fréquente d'enfants dans les espaces publics trouve sa source dans le sentiment d'insécurité ou de sécurité vis à vis de la circulation et de l'environnement social. Cette tendance influence le développement de la mobilité, la condition physique et le développement de l'identité sociale lors de prise de contacts et le développement d'aptitudes sociales. Les enfants qui se déplacent de manière autonome, diminuent dès lors le nombre de déplacements en voiture et les remplacent par des alternatives plus respectueuses de l'environnement, le vélo, la marche et les rollers sont parmi les moyens de déplacement préférés des enfants.



## 2 Participation des enfants lors du réaménagement de l'espace public en Région de Bruxelles Capitale



### Localisation

De plus en plus en plus souvent, se tiennent des réunions de concertation lors de l'aménagement des espaces publics. Un bon projet urbain est celui qui s'est assuré le soutien des habitants. Malheureusement, on oublie souvent les enfants, et donc aussi leurs souhaits et besoins spécifiques. Dans le plan pluriannuel des Travaux publics du Ministre Pascal Smet le gouvernement bruxellois reconnaît que la jeunesse peut, elle aussi, amener des idées valables, ne pouvant qu'enrichir le débat concernant les espaces publics.

### Enfants et Jeunes à propos de l'espace public en Région de Bruxelles Capitale

En 2004 le commissariat des droits de l'enfant organisa pour les troisième fois l'enquête "Klikson", un questionnaire ludique des enfants de 10 à 17 ans en tant que donnée de base pour la politique à suivre. Une partie des 161 questions traitaient le sujet de l'espace dans le contexte du temps libre. Les enquêteurs cherchaient à obtenir une réponse à la question "comment les jeunes vivent-ils leur quartier et quelle impression ont-ils de leur contexte spatial en fonction de leurs activités de temps libre". Dans la Région de Bruxelles Capitale 37% des communes ont participé. Nous esquissons ici quelques observations relatives à l'espace dans le contexte de leur temps libre. Pendant leur temps libre les adolescents bruxellois se déplacent le plus souvent avec les transports en commun (32%), à pied (28%) ou conduit en voiture (26%). Seulement 10% des jeunes font du vélo pendant leur temps libre. Ils avancent plusieurs raisons pour ne pas faire de vélo, dont les principales sont: pas de pistes cyclables sécurisées (22%), pas de vélo (17%), n'aiment pas le vélo (15%) et une circulation trop dangereuse (15%). L'endroit que les jeunes privilégient est celui qu'il est le plus facile à atteindre (90%), celui où leurs parents permettent qu'ils y aillent (86%) et où cela ne provoque pas d'ennuis avec les voisins (79%). Ensuite ils font savoir que dans leur quartier il y a trop peu d'activités pour les adolescents (59%), trop peu d'amis qui y habitent (40%) et trop peu de verdure (37%). Ensuite, il y a trop de crottes de chien (52%), trop de voitures garées faisant obstacle (51%) et de déchets (38%). Enfin, les jeunes Bruxellois trouvent important d'avoir quelqu'un qui écoute les questions et est ouvert aux idées des enfants et des jeunes (54%) et leur demande ce qu'ils veulent dans leur quartier (46%).

Dans la Région de Bruxelles Capitale, peu d'organisations travaillent avec les enfants et les jeunes au sujet de la participation et/ou la mobilité et l'espace public. Malgré tout, quelques pas se franchissent.

Yota, un département de JES asbl, est une structure participative bruxelloise pour enfants et jeunes. L'organisation veut donner aux enfants et aux jeunes une chance de donner leur avis quant à l'image de leur ville. L'espace public est l'un des thèmes que Yota approfondit. Par le biais de réunions de

discussion l'association veut impliquer les enfants à propos de grands travaux d'infrastructure dans le cadre des contrats de quartier.

Green asbl et Coren asbl collaborent pour mettre au point des plans de transport scolaire dans différentes écoles. L'attention se porte ici surtout sur les itinéraires de et vers l'école et sur les actions que ces écoles peuvent entreprendre pour arriver à faire adopter par les élèves et leurs parents des habitudes de déplacement (durables) et en sécurité.

### Recommandations pour la participation des enfants lors de l'aménagement ou le réaménagement de l'espace public dans le contexte d'une grande ville

En 2005, Mobiel 21 a mis au point, en collaboration avec 'Kind & Samenleving' et IMOB (Hasselt) un certain nombre de méthodologies de participation dans le cadre du projet de recherche 'Dépendance et autonomie des enfants en matière de transport', qui examina la mobilité autonome des enfants flamands de 10 à 13 ans. Dans la brochure 'Participation des enfants aux projets locaux de mobilité: (Comment) est-ce faisable?'<sup>1</sup> (Canter, 2005) ces méthodes sont décrites. Dans le projet "Espaces publics accueillants pour les enfants dans la Région de Bruxelles Capitale" nous avons approfondi ces méthodologies et, grâce à l'expertise de Green asbl, les avons adaptées au contexte urbain de la Région de Bruxelles Capitale. Le projet pilote 'Espace public accueillant pour les enfants à Jette' a servi de test à ces méthodologies.

Du projet pilote nous avons déduit quelques recommandations pour la participation des enfants et les espaces publics destinés aux enfants dans le contexte d'une métropole. Ces recommandations ont été incorporées dans une 'liste de contrôle pour les autorités instaurant la participation des enfants lors de l'aménagement ou le réaménagement de l'espace public dans le contexte d'une métropole' ainsi qu'une 'liste de recommandations pour la création d'un espace public accueillant pour les enfants dans le contexte d'une métropole'.

<sup>1</sup> La brochure peut être obtenue gratuitement auprès de Mobiel21.





## Recommandations pour un espace public accueillant pour les enfants dans le contexte d'une métropole

Lors de l'aménagement ou du réaménagement de l'espace public dans le contexte d'une métropole, les recommandations suivantes peuvent servir de fil conducteur :

**1.** Faire en sorte qu'il y ait un **tissu d'espaces de jeu ou un itinéraire destiné aux enfants et aux jeunes**. Dans le contexte d'une métropole des lieux sont prévus pour les jeunes et les enfants. Pour les jeunes le chemin pour atteindre ces lieux de jeu est souvent trop dangereux ou trop éloigné, ce qui a pour conséquence que leurs parents les leur interdisent ou même qu'ils n'osent pas s'y rendre. Un tissu d'espaces de jeu ou des itinéraires réservés aux enfants et aux jeunes font en sorte que tous ces lieux soient reliés par des chemins où les enfants sont privilégiés.

**2.** Faire en sorte qu'il y ait un réseau de **voies de circulation et d'espaces d'accueil**. Les enfants comprennent très bien qu'un domaine urbain étendu engendre une forte circulation. Ils font clairement la différence entre rues à circulation intense et rues plus calmes. Les jeunes et les enfants utilisent davantage les rues calmes. Aussi, dans le contexte d'une métropole est-il très important d'amener la circulation le long d'axes centraux et de prendre des mesures pour éviter que la circulation se fauille dans les quartiers d'habitations et les zones résidentielles.

**3.** Mettre tout en œuvre pour avoir une **ville propre** et faire les investissements nécessaires pour qu'il y ait des **toilettes publiques**. Pas uniquement dans le projet de participation à Jette, mais également au cours du 'Kliksonderzoek' des nuisances dues aux odeurs et aux déchets sauvages se sont révélés très dérangement pour les enfants et les jeunes. Les aires de jeu sont souvent utilisées comme toilette pour chiens, aussi les enfants préfèrent s'en écarter. La paille et les débris rendent un lieu beaucoup moins agréable et attrayant pour y séjourner. Les enfants demandent aussi qu'il y ait davantage de toilettes, afin de ne pas devoir à chaque fois s'interrompre pour rentrer chez eux ce qui suppose souvent un trajet assez long.

**4.** Tenir compte des **fonctions diverses** d'une rue. La rue fonctionne comme un espace de séjour, un espace de jeu, un espace de circulation, et un espace de rencontre. Lors de l'aménagement ou du réaménagement d'une rue ou d'une place il est important de songer à ces différents niveaux et de les intégrer dans les plans à établir.

**5.** S'efforcera d'obtenir une **ville vivante**. Les enfants trouvent important qu'il y ait de la vie là où ils séjournent. Ils ne demandent pas toujours un lieu qui leur soit réservé. Ils trouvent agréable de pouvoir fréquenter un lieu où différents groupes de personnes (enfant, jeunes, parents, chaland, marchands...) se croisent. Aussi est-il important, lors de la conception d'un espace public, de prévoir une utilisation mixte de l'espace par les différents groupes cibles. Ainsi, par exemple, des bancs publics où, tant les enfants pour se reposer un instant pendant

leurs jeux, que les adultes pour faire une petite halte au cours d'une promenade, peuvent être utilisés.

**6.** Faire en sorte qu'il y ait suffisamment de **plantations et d'éléments naturels**. En ville la verdure est considérée comme très importante par les enfants. Ils avancent comme principale raison à cela qu'il est plus amusant de jouer dans un cadre verdoyant et aussi que l'air est plus pur, qu'il y a moins de CO<sub>2</sub>. Les plantations de verdure chassent l'aspect grisâtre d'une ville et contribuent à créer un voisinage agréable où les gens, jeunes et vieux, aiment vivre.

**7.** Faire en sorte qu'il y ait des **possibilités de jeux**. Les enfants jouent presque constamment. Les déplacements ou l'occupation de l'espace public n'ont pas pour raison principale d'être dehors, mais bien d'établir des contacts sociaux, de jouer, de s'amuser. Par possibilités de jeux nous ne faisons pas allusion uniquement à du mobilier ou à des plaines de jeu. Un banc, une poutre en bois, une estrade, des flaques d'eau se transforment en accessoires de jeu grâce à l'imagination des enfants. Du mobilier urbain interpellant placé à des endroits stratégiques invite tout autant à jouer et contribue à créer un espace public amène pour les enfants.

**8.** Penser à la **sécurité**. Ainsi il ressort de l'enquête "Kliks" et du projet de participation à Jette, que les parents jouent un rôle important quant à l'autonomie ou non du déplacement ou du séjour en rue. Lors de la prise de décision des parents, la sécurité est un argument de poids. Tant la sécurité routière que la sécurité sociale sont importantes. Les enfants peuvent-ils atteindre un lieu précis, peuvent-ils laisser leur vélo en sécurité, y a-t-il un minimum de contrôle social, etc.? Non seulement la sécurité objective joue un rôle mais également la sécurité subjective telle que la perçoivent les riverains. Lors du développement d'un nouveau quartier il est important de tenir compte des différents paliers de sécurité, sans trop freiner le plaisir de jouer des enfants et des jeunes, afin que soit préservé un environnement les mettant au défi.

**9.** Faire en sorte que **les enfants et les jeunes aient accès à des explications**. Lors de grands travaux d'infrastructure il est important que les enfants et les jeunes soient mis au courant des changements envisagés. Souvent, des plaines de jeu et des lieux de rencontre deviennent inaccessibles, une partie de chantier ou un puits de fondation. Les canaux de communication utilisés pour informer les citoyens, ne sont pas au diapason des enfants, bien qu'ils aient eux aussi intérêt à recevoir des informations claires au sujet des projets d'aménagement ou de réaménagement de leur quartier.

**10.** Tenir compte en général du **point de vue des enfants**. Les enfants se trouvent en rue quotidiennement. C'est un lieu que l'enfant vit d'une toute autre manière qu'un adulte. Ce qui frappe les enfants par ce qu'ils vivent en rue diffère de ce que l'adulte ressent, ils peuvent aussi voir d'autres solutions, pouvant être très précieuses lors du réaménagement de l'espace public. Demander leur avis au sujet de l'espace public, échanger des idées, leur soumettre des projets. Les impliquer lors de l'aménagement ou du réaménagement de la ville qu'ils habitent.

## 2 Participation des enfants lors du réaménagement de l'espace public en Région de Bruxelles Capitale



### Liste de contrôle pour les autorités instaurant la participation des enfants

Si en votre position d'autorité vous souhaitez impliquer des enfants lors des moments de concertation au sujet de l'espace public, tenez compte des éléments suivants:

1. Prévoyez un **budget** pour les projets de participation. L'accompagnement, la mise en oeuvre, le soutien et l'évaluation d'un projet de participation ne coûte pas forcément cher.
2. Définissez à l'avance dans quelle **phase de la prise de décision** la contribution des enfants est souhaitée. Indiquez le plus clairement possible quelles sont les limites. Cela évitera les confusions et les déceptions par après.
3. **Informez-vous** au sujet de la participation et des projets de participation. Il existe quantité d'organisations actives ayant les connaissances nécessaires, des brochures claires, des rapports de recherche, etc. Un homme informé en vaut trois !
4. Sur base des informations recueillies évaluez s'il y a déjà suffisamment **d'expertise** au sein de votre propre organisation. L'expertise nécessaire se situe surtout au niveau de la mobilité la participation, les enfants et l'espace public. Si cette expertise n'est pas présente voyez comment vous allez y apporter la solution. Cela peut se faire en donnant une formation complémentaire à votre propre personnel, en sous-traitant ou en faisant appel à l'avis d'experts en la matière.
5. Faites choix d'un projet **réalisable**. Dans leur ensemble, les grands projets de rénovation urbaine ne conviennent pas pour des projets de participation avec des enfants. Subdivisez-les éventuellement en projets partiels, vous permettant de sélectionner quelques lieux importants (places, rues, plaines de jeu, ...) où vous souhaitez permettre aux enfants de participer.
6. Indiquez clairement **à l'auteur (aux auteurs)** de projet ce qu'on peut attendre du projet participatif. Ce sont eux qui pour une part définissent si et comment il peut être tenu compte de la contribution des enfants.
7. **Communiquez** clairement vers tous les niveaux au sujet de l'existence, des objectifs et du calendrier du projet. Il est important qu'autant les administrations, les fonctionnaires, les mandataires communaux, les bourgmestres, les ministres, soient associés au déroulement de l'histoire. Ce faisant vous évitez la confusion ou les veto.
8. Fixez clairement les **accords** avec les réalisateurs du projet (interne ou externe). Il est nécessaire d'avoir des accords au

sujet de la portée du projet, le budget, le calendrier, l'annonce, etc. Cela vous évitera des surprises.

9. **Préparez les enfants**: ne demandez pas immédiatement l'avis des enfants sur l'espace public. C'est trop abstrait ; commencez par l'apprentissage de l'espace public : apprendre à vivre et à ressentir l'espace. Par après, ils pourront s'en faire une opinion.
10. **Soyez flexible**. Des enfants ne se laissent pas guider par une méthode spécifique ou un timing précis. Bien souvent, il faut plus de temps que prévu pour obtenir un résultat. Il est possible qu'un timing défini ne fonctionne pas et n'ai pas le résultat souhaité. Adopter une autre méthode ou leur accorder plus de temps peut s'avérer être une solution et donner un nouvel élan aux enfants pour les aider à formuler leur vision.
11. **Les enfants rêvent**. Parfois des idées irréalistes se dégagent d'un moment de participation. Les enfants comprennent très bien que tout n'est pas possible. Cependant, il se peut qu'une idée 'inédiée' confère une qualité novatrice au projet.
12. Assurer le **suivi** est important. Communiquez clairement quelle suite sera donnée aux idées. Y compris après le réaménagement final il est indiqué de communiquer à propos du résultat obtenu. D'une réussite on grandit, d'un échec on s'instruit. Cela vaut tout autant pour les enfants.

### Conclusion

Impliquer des enfants et des jeunes lors de l'aménagement ou du réaménagement de l'espace public dans le contexte d'une métropole constitue un défi, mais est en également une valeur ajoutée. Cela ne veut pas dire que vous devez impliquer les enfants à chaque étape de la réalisation du projet; ni non plus que les enfants peuvent prendre part à chaque décision. Lors de la valorisation de l'espace public les enfants représentent un public cible dont il y a lieu de tenir compte. Les conseils dans les deux listes de contrôle ci-dessus visent à donner une impulsion quant à la façon dont l'autorité réussira à impliquer ce groupe. Réfléchir quand, qui, où et dans quelle mesure les enfants peuvent être impliqués, est un premier pas vers une participation des enfants lors de l'aménagement ou du réaménagement de l'espace public en Région de Bruxelles Capitale.





# 3 Projet pilote 'Espace public accueillant pour les enfants à Jette'



## Quelques résultats

### Parler avec des enfants

Les entretiens du premier accompagnement, tant classiques que sous forme ludique, complétés par la promenade au cours du deuxième accompagnement se sont révélés très enrichissants. Les enfants ont clairement une opinion au sujet de l'espace public qu'ils fréquentent et ils ont envie d'en parler. Souvent l'opinion des enfants est proche de celle des adultes. Le défi des entretiens au sujet de l'espace public est d'aller plus loin que le simple niveau descriptif. En allant plus en détail, nous en apprenons davantage sur la façon dont les enfants vivent l'espace public. Le simple fait de marcher en rue avec le groupe permet de mieux comprendre ce que les enfants ressentent.

Les enfants prennent la mesure des rues, des carrefours et des places en regard de leur animation et de l'espace qui leur est réservé. Les rues et les carrefours où se croisent de nombreuses voitures, trams et autobus sont qualifiés comme très dangereux. Les rues où il y a peu de circulation, où il y a de larges trottoirs, où il y a de la place pour jouer et de la verdure, sont qualifiées d'agréables. La place Cardinal Mercier suscite des sentiments mitigés. D'une part il y a beaucoup de circulation, les enfants la trouvent sale, il n'y a qu'un trottoir étroit et beaucoup de bruit, ce qui fait que certains enfants n'aiment pas y aller. Par ailleurs, certains autres enfants trouvent la place conviviale parce qu'il y a des arbres, que c'est là que se tient le marché et le marché de Noël, qu'il y a une friagerie et des cafés. En un mot, le caractère vivant de la place les séduit.

Les conversations ont aussi fait ressortir des choses moins évidentes. La nuisance induite par l'odeur des toilettes pour chiens ou ailleurs l'absence de ces toilettes, dérangent différents enfants. L'absence de toilettes publiques a pour effet que les enfants doivent interrompre leur jeu en rue pour se rendre à la maison. La présence d'un restaurant qui rend l'atmosphère de la rue plus agréable pour les enfants. Des passages pour piétons effacés rendent difficile la traversée d'une rue, les enfants veulent un passage piéton bien marqué ou les voitures s'arrêtent. L'esthétique a également une grande importance: de beaux piquets en bois au lieu de piquets en plastique, une rue qui descend donne souvent moyen de faire du skateboard, du step; les poubelles sur le trottoir par contre rendent le passage difficile et forment un vrai obstacle. Ce sont autant de petites choses qui, aux yeux des enfants, font toute la différence entre une rue agréable ou désagréable.

### Impulsions supplémentaires et idées personnelles

Participation des enfants ne veut pas dire que vous pouvez laisser les enfants à leur sort. Une bonne préparation des projets est de la plus haute importance, afin que les élèves puissent être stimulés par des impulsions pour se forger une opinion et donner forme à leurs idées personnelles. Aux élèves de l'école néerlandophone ce sont surtout des impulsions

relatives à la qualité de séjour qu'offre la place Cardinal Mercier qui ont été données. Les élèves de l'école francophone ont davantage travaillé par rapport à la quantité de circulation sur la place. Ces deux angles d'approche ont amené deux petites listes d'éléments différentes, que les élèves considéraient importantes sur la place Cardinal Mercier rénovée. La conception de la place apparaissait aussi comme un processus cyclique pas immédiatement compréhensible. Les élèves ont besoin de temps pour que les idées puissent faire leur chemin, qu'ils puissent les peaufiner, les modifier, les considérer sous différents angles. Au cours du troisième accompagnement les élèves souhaitaient adapter encore différents aspects du plan. Au cours du dernier accompagnement, nous avons montré un plan dans lequel nous avons inclus schématiquement les éléments proposés par les élèves. Les réactions des élèves ont été positives, il y avait seulement trop de pelouses. La place doit clairement conserver son caractère de place, l'herbe est importante, mais ne doit pas dominer. De ceci il ressort que les élèves avaient un projet réaliste sous les yeux.

### Jeter un pont entre les enfants et le politique

La conférence de presse a été une valeur ajoutée pour le projet. Les enfants ont trouvé très excitant de pouvoir se faire entendre par le ministre et l'échevin de l'enseignement. Cela leur a donné le sentiment d'être vraiment écoutés et pris au sérieux. C'était pour eux une motivation pour bien réfléchir au sujet de comment et du pourquoi de leur projet de la place Cardinal Mercier. Les enfants ont une opinion au sujet de places où ils

*Illustration: Les 10 éléments primordiaux de la place Cardinal Mercier*

#### Collège Sint Pieter

1. Bancs publics
2. Poubelles
3. Pelouse
4. Baraque à frites
5. Arbres
6. Emplacements pour pique-niques
7. Robinets d'eau potable
8. Râtelier à vélos
9. Eau
10. Eclairage public

#### L' école Notre Dame de Lourdes

1. Passages pour piétons
2. Emplacements de stationnement pour voitures et vélos
3. Feux de signalisation avec sonnerie
4. Routes pour handicapés
5. Poubelles
6. Clôture
7. Piquets de sécurité
8. Pistes cyclables
9. Abris bus
10. Bancs publics



## Bibliographie

## Partenaires



Aerts, J. (vu.). (2005). Meerjarenplan openbare werken, p199 [http://www.pascalsmet.be/pdf/Meerjarenplan\\_web.pdf](http://www.pascalsmet.be/pdf/Meerjarenplan_web.pdf). Geraadpleegd op 2007-12-19.

Canters, R. (2005). Kinderparticipatie aan lokale mobiliteitsprojecten. (Hoe) kan dat?. Leuven: Mobiel 21.

Christiaens, J. en Auwerx, P. (2007). Mobiliteitsparticipatie in buurten. Inspirerende praktijkvoorbeelden. Leuven: Mobiel 21

Hajer, F., Hebbenaar, M. & Baard, F. (2006). Kindvriendelijke projecten in de openbare ruimte. Amsterdam: Mets & Schilt.

Hart, R. (1997). Children's participation. The theory and practice of involving young citizens in community development and environmental care. London: Earthscan Publications United. In: Van Gils, J. (2001). Duel of duet, een toekomst voor kindparticipatie. Leuven: Bakermat.

Huybrechts, M. & Van Gils, J. (2007). Kinderen als wegwijzers. Een leidraad voor kindparticipatie bij lokale mobiliteitsprojecten. Meise: Kind & Samenleving.

Meire J. (2007). Kinderparticipatie in lokale mobiliteitsprojecten. In: Van Cauwenberge, S. & Van Gils, J. (2007). Weet ik veel! Handboek voor kinder- & jongerenparticipatie. Brussel: Politeia.

Pröpper, I., Steenbeek, D., (2002). De aanpak van interactief beleid: iedere aanpak is anders, Bussum: Coutingho.

Schier, H. (2001). Pathways to participation: openings, opportunities and obligations. In *Schildren & Society*, Vol 15, 107-117. In: Van Gils, J. (2001). Duel of duet, een toekomst voor kindparticipatie. Leuven: Bakermat.

Steyaert, S. en Lisoir, H. (red.) (2006). Participatieve methoden. Een gids voor gebruikers. Brussel: Vlaams Instituut voor Wetenschappelijk en Technologisch Aspectenonderzoek, Vlaams Parlement.

Stroobandt, V., Celis, R., Snick, A. & Wildemeersch, D. (2001). Actief burgerschap: een leerproces. *Sociale interventie*, 4, 13-22

Stuyven, K. (2005). Kindvriendelijke publieke ruimte. Naar een duurzame ruimtelijke planning op kindermaat. Leuven: Mobiel 21

Van Gils, J. (2001). Duel of duet, een toekomst voor kindparticipatie. Leuven: Bakermat.

Van Gils, J. (2001). Duel of duet, een toekomst voor kindparticipatie. Leuven: Bakermat.

Vanderstede, W. & Dekeyser, P. (2007). Kind & Ruimte. Kindgerichte planning van publieke ruimte. Brugge: Die Keure

### Mobiel 21 asbl

Mobiel 21 asbl est un centre de développement de connaissance, d'éducation et de sensibilisation comportementale dans le domaine d'une mobilité durable et en sécurité. Mobiel 21 se base sur la grande expérience, l'expertise et l'inspiration de 'Langzaam Verkeer' asbl et s'efforce de défendre la cause d'une mobilité durable au 21<sup>ème</sup> siècle. Mobiel 21 donne au concept de 'durabilité' la priorité. La durabilité se traduit par trois piliers : l'économique, l'écologique et l'intérêt social. Les considérations économiques de coûts et profits, les effets écologiques de la mobilité et l'égalité sociale des personnes et des modes de transport sont examinés de manière équilibrée. Mobiel 21 opte pour la qualité de vie et les valeurs écologiques et s'engage pour 'l'Agenda Local 21', une initiative des Nations Unies pour promouvoir le développement durable à l'échelle mondiale au niveau local. Mobiel 21 est subventionné en tant que mouvement pour la formation socio-culturelle des adultes.

### Green asbl

GREEN asbl (Global Rivers Environmental Education Network) est une organisation qui apprend aux jeunes et aux adultes comment vivre durablement. Déjà depuis 10 ans elle développe et accompagne des projets, des formations et des modules de leçons au sujet de l'eau, de l'énergie, de la mobilité, de la consommation durable, de la nature... GREEN stimule et soutient la participation à la politique et est active en coopération au développement. Plus de 35 collaborateurs en provenance des quatre coins du pays offrent la garantie d'une connaissance longue de plusieurs années en matière d'environnement et de développement durable. Ses activités dans le pays et à l'étranger bénéficient à la fois du soutien des autorités, des entreprises et de fonds indépendants.



# Adresses utiles et liens

# Colophon

bruxellesmobilité  
mobielbrussel 

## Mobiel Brussel / Bruxelles Mobilité

Sofie Walschap

Vooruitgangstraat / Rue du Progrès - 80 bus 1,  
1030 Brussel

Tél.: 0800 94 001

E-mail: [mobielbrussel@mbhg.irisnet.be](mailto:mobielbrussel@mbhg.irisnet.be)

<http://www.bruxellesmobilite.irisnet.be>

Cahier de la Mobilité en Région Bruxelloise:

<http://www.avcb-vsgb.be/nl/publicaties/mobiliteitsgids.html>

# Mobiel 21

## Mobiel 21 asbl

Lies Lambert

Vital Decosterstraat 67a/0101

3000 Leuven

Tél.: +32 (0)16 23 94 65

Fax: +32 (0)16 29 02 10

[info@mobiel21.be](mailto:info@mobiel21.be)

[www.mobiel21.be](http://www.mobiel21.be)



Leren duurzaam leven

## GREEN Asbl

Olivier Dubrulle

Antwerpselaan / Bld d' Anvers 20

1000 Brussel

Tél.: 02 209 16 30

Fax: 02 209 16 31

Cette publication a été réalisée à la demande de monsieur Pascal Smet, Ministre bruxellois de la Mobilité et des Travaux Publics.

## Rédaction

Lies Lambert, Mobiel 21 asbl

Jan Christiaens, Mobiel 21 asbl

## Rédaction finale

Elke Bossaert, Mobiel 21 asbl

## Mise en page

Nadine Maes, Mobiel 21 asbl

## Traduction française

Olivier Dubrulle, GREEN asbl

## Avec nos remerciements

A GREEN asbl

Au corps enseignant et aux élèves de la sixième du collège Sint-Pieter, Jette

AU corps enseignant et aux élèves de la cinquième de l'école Notre Dame de Lourdes, Jette

ISBN 9789074633598

D/2008/6695/09

Leuven, octobre 2008

## Editeur responsable

Elke Bossaert

Mobiel 21 vzw

Vital Decosterstraat 67a/0101

3000 Leuven

Tel +32 (0)16 23 94 65

Fax +32 (0)16 29 02 10

[info@mobiel21.be](mailto:info@mobiel21.be)

[www.mobiel21.be](http://www.mobiel21.be)



Mobiel 21 vzw  
Vital Decosterstraat 67 A / 0101  
3000 LEUVEN  
Tel. +32 (0)16 23 94 65  
Tel. +32 (0)16 31 77 00  
Fax +32 (0)16 29 02 10  
info@mobiel21.be

[www.mobiel21.be](http://www.mobiel21.be)

V.u.: Elke Bossaert